



FLASH INFOS FEVRIER 2011

Mairie :

37, rue de la Vesgre
78113 CONDE SUR VESGRE
Téléphone : 01.34.87.04.30
Télécopie : 01.34.87.01.75

Internet : www.mairie-condesurvesgre.fr
E-mail : mairie-condesurvesgre@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture :

Lundi et jeudi --> 09h30-11h30/14h30-18h30
Mardi et vendredi --> 09h30-11h30/15h00-17h00
Mercredi et samedi --> 09h00-12h00

Permanence des adjoints :

Lundi, mercredi, vendredi : 10h00 à 12h00
Samedi : 11h00-12h00



ELECTIONS CANTONALES 2011

les 20 et 27 mars 2011 de 8 heures à 20 heures.

Ces élections sont importantes pour nos communes.

Le Conseil Général est le principal financeur de nos Collectivités avec des programmes récurrents tels que les aides à la voirie – enfouissement de réseaux – restauration de patrimoine – contrats ruraux... et aussi des programmes exceptionnels : Sécurité routière – rénovation ou construction des écoles primaires, réfection des trottoirs et bien d'autres encore!!

Grâce aux subventions du Conseil Général des Yvelines, Condé a pu réaliser ainsi les aménagements de sécurité sur les RD 983 et RD 936, les aménagements chaussée et trottoirs rue de la Vesgre, la réfection des petits ponts rue de la Poterie, l'enfouissement des réseaux en centre village Rue de la Vesgre/Rue du Vieux Village, la route de la Mare aux Biches, la toiture de la Mairie-Ecole, l'achat et la rénovation de la Maison des Hirondelles et dans les mois à venir l'aménagement de l'Espace Public devant la Mairie, le drainage et la restauration de notre Eglise, les VRD pour la future école...

Le Conseil Général finance également l'aide Sociale au niveau du Département – A.P.A. – R.S.A. – allocation pour le handicap, les services PMI, transport à la demande, les routes départementales, l'entretien et la construction des 110 Collèges du département, ... et plus encore.

Ce ne sont pas des élections nationales. Il est important que l'élu connaisse parfaitement son territoire et ses besoins.

Je vous invite à vous mobiliser et je compte sur vous.

Josette JEAN, votre maire

RAPPELS

- ❖ Si vous devez être absent, pensez au VOTE PAR PROCURATION
Présentez-vous à la Gendarmerie avec votre pièce d'identité, votre carte d'électeur et les coordonnées du mandataire . Celui-ci doit être également électeur sur la commune.
- ❖ Si vous ne retrouvez pas votre carte électorale, vous pouvez venir voter avec votre pièce d'identité (carte d'identité ou passeport) et un justificatif de domicile si l'adresse figurant sur votre titre d'identité est différente de celle de Condé.

RECENSEMENT MILITAIRE

Doivent se faire recenser dès à présent les jeunes nés en mars, avril et mai 1995.

ERDF nous informe que la réalisation de travaux sur notre commune nécessitera une interruption d'électricité

**Les 04 Mars et 15 Mars 2011
entre 9-12h et 13h30-16h**

Coiffure à Domicile

Catherine est à votre écoute
.Couleur sans ammoniaque
.manucure
.ventes de produits
Tel 01.34.94.41.93/06.30.22.03.74
Styl-coif-detente@orange.fr



Désormais, pour que tous les appareils électriques et électroniques puissent être recyclés, le SIEED ne les collectera plus dans les encombrants mais seulement en déchetterie.

Vous pouvez retirer une carte de déchetterie en Mairie muni de votre pièce d'identité et d'un justificatif de domicile. Elle vous permet de déposer l'électroménager, les batteries, les gravats, les déchets toxiques ou encore les objets coupants. Nous vous rappelons que vous devez utiliser entièrement vos droits de passage inscrits sur votre carte. Afin que nous puissions vous en délivrer une nouvelle, vous devrez vous présenter en possession de votre ancienne carte et des justificatifs énoncés ci-dessus.

COLLECTE DES DECHETS VERTS

Tous les lundis à partir du **lundi 4 avril** jusqu'au **lundi 12 décembre 2011**.
(sacs à sortir uniquement le dimanche soir)

La distribution des sacs aura lieu les **samedi matin 19 mars, 26 mars et 2 avril 2011**, de 9 h à 12 h au local technique de la mairie, situé au 11 rue de la Vallée Guérin à Condé sur Vesgre.



En dehors de ces 3 dates, **il n'y aura plus de remise de sacs en mairie.**

Une nouvelle distribution se fera **le samedi 25 Juin et le samedi 8 Octobre 2011** aux heures et lieu cités ci-dessus.

Nous invitons nos concitoyens à faire du compost avec les tontes de pelouses et de n'évacuer que les gros déchets,

MANIFESTATIONS

COMITE DES FETES

Organise le **Dimanche 27 Février 2011 à 15 h**
En l'église de Saint Germain de Condé sur Vesgre
Concert ORPHEON

Dans le cadre du festival « Brillamment Baroque »

Inscriptions sur le site <http://cfcv78.fr>
ou à l'aide du flyers à retourner à l'adresse spécifiée au verso de ce dernier.

Tarifs : ☞ Adulte : 15 € ☞ enfant : 10 €

L'A.M.E

vous propose Le **Dimanche 6 Mars 2011**
à la salle polyvalente ABC à Condé

☞ de **10 h à 18 h** : une expo-photos « le patrimoine de Condé »
(si vous souhaitez exposer, contacter le 06 84 18 37 89)

☞ **10h30** informations sur le crapaudrome

☞ **15h30** Conférence de Claude Serreau : photographe

☞ **17h00** Goûter (crêpes offertes aux enfants)

☞ **18h00** Assemblée générale publique



PARIS NICE 2011 69^{ème} édition

Programme du Samedi 5 mars de 13 h à 18 h

4 pavillons (Histoire du vélo, Les Yvelines, Familles, Initiations, démonstrations de BMX, Trial et animations)

Possibilité de restauration sur place
Randonnées cyclotouristes 30, 80 et 110km et VTT 7, 20 et 40km

Programme du Dimanche 6 mars de 9 h à 18 h

➢ À partir de 9h - Pavillons, animations, restauration sur place

➢ PARIS-NICE - De 10 h à 11h Présentation des coureurs, signatures

➢ 11 h - Départ de la 1^{ère} étape Houdan-Houdan : retransmission de la course sur écran géant et passage des coureurs à 4 reprises

➢ 14h45 - Arrivée de l'étape.

Le détail du parcours est disponible sur le site de la CCPH (www.cc-payshoudanais.fr)
ou à l'Office du Tourisme de Houdan

VENEZ NOMBREUX.

VENEZ NOUS REJOINDRE :

• **VELO RANDONNEE** de 1 h 30 en forêt, tout terrain

Tous les jeudis 9 h 30 à l'église

• **RANDONNEE PEDESTRE** de 2 heures environ

Tous les 1^{er} et 3^{ème} dimanches de chaque mois
(rendez-vous à l'étang de Condé sur Vesgre)

Renseignements auprès de Réjane : 06 81 96 59 43

SAMEDI 19 MARS 2011

Salle Polyvalente ABC à 20h00

CONDE SUR VESGRE

SOIREE DANSANTE

Au profit de la coopération Condé/Balandine



Entrée + repas :
- Adultes : 15 € *
- de 15 ans : 8 € *

Danseuses
Sénégalaises

Repas Sénégalais
Beignets de poisson
Thiebou Yapp
Pâtisserie

Réservation avant le 12/03
en Mairie ou au Café de Condé

Une boisson offerte à toute personne déguisée sur le
thème de l'Afrique